

**Mairie de Recques-sur-Hem**

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : [mairie.recques@orange.fr](mailto:mairie.recques@orange.fr)

Rédaction : D. Robe, B. Coupigny, G. Louguet, S. Tanfin

**Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :**

Lundi  
14 h à 16 h

Mardi  
17 h à 19 h

Jedi  
14 h à 16 h

Vendredi  
14 h à 16 h

### **RÉUNION DE CONSEIL DU 15 OCTOBRE 2018**

**Absent :** D. Péron. **Excusés:** B. Vandembavière et D. Henquez qui a donné pouvoir à S. Bouffart.  
Secrétaire de séance: S. Bouffart.

#### **MODIFICATION BUDGÉTAIRE**

Après le budget primitif, nous avons eu l'opportunité de remplacer toutes nos dernières lampes à mercure en même temps grâce à un prêt et à une subvention de la FDE, proposition que nous avons retenue. Aussi la modification budgétaire consiste à inscrire la somme nécessaire pour payer éventuellement une première mensualité de cet emprunt en cette fin d'année 2018. Adopté

#### **INDEMNITÉ AU COORDONNATEUR DU RECENSEMENT DE POPULATION**

Nous avons à fixer le taux d'indemnité pour cet agent. Après en avoir délibéré celle-ci est fixée à 2,10 € par feuille de logement. Pour info, l'INSEEa comptabilisé pour la commune les chiffres de 640 habitants et de 390 habitations (tant principales que secondaires).

#### **NOUVEAU PÉRIMÈTRE DE 20 KM AUTOUR DE LA CENTRALE DE GRAVELINES**

Déjà évoqué dans notre En Bref n° 93, Recques figure dans ce périmètre. Le tout doit faire l'objet d'une délibération portant l'extension de ce périmètre, de la nécessité d'adapter notre plan communal de sauvegarde et de distribution de brochures d'information et de pastilles d'iode. Adopté.

#### **ELARGISSEMENT DE LA CENTRALE D'ACHAT DE LA FDE 62 AU GÉO- RÉFÉRENCIEMENT DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Un nouveau dispositif obligera les communes à cartographier leurs réseaux d'éclairages pour des questions de sécurité. La FDE nous propose d'adhérer à une extension de la convention qui nous lie déjà à elle pour bénéficier de tarifs groupés auprès de la société ACCIS avec laquelle elle va négocier. Le conseil émet un avis favorable.

#### **PROPOSITIONS DE 2 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Sur les 1000 € qui auraient dû être versés à l'éco de musique, M le Maire propose :

- 1) Une somme de 150 € pour la nouvelle association des parents d'élèves du RPI à titre de lancement.
- 2) Ensuite d'attribuer 850 € au profit du Téléthon pour aider les associations locales à préparer les opérations qui seront menées à Muncq Nieurlet et à Recques, les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.  
Les 2 propositions sont adoptées.

#### **PRISE EN CHARGE D'UN PRÉAU POUR LE RFC**

Compte tenu de la croissance prodigieuse du nombre de licenciés (plus de 250), leur club house se trouve trop petit. Il a été suggéré de l'agrandir par un préau pour augmenter sa capacité d'accueil. Le conseil suggère que des plans et devis lui soient présentés et que lors du prochain conseil, on délibère de la part communale qui leur sera accordée.

Au cours du conseil, il est aussi évoqué l'urgence d'agrandir les vestiaires. Là encore, des chiffrages seront attendus.

#### **EMPLOI MASCULIN**

Notre dernier Contrat Aidé a démissionné. Ce type de contrat avantageux n'existe plus. Il serait toutefois utile d'avoir un complément à temps partiel pour certains types de travaux lourds. M le Maire évoque les solutions alternatives possibles. Après en avoir délibéré il est décidé d'envisager un contrat vacataire. Deux candidatures locales seront reçues.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Mutuelle pour agents communaux**

Le Département nous a récemment proposé une mutuelle dont les tarifs ont été négociés. Tarif par agent entre 36 et 82 € par mois couvert partiellement par la commune. M le Maire propose d'en discuter avec les intéressés et de revenir sur ce point au prochain conseil.

### **Transport scolaire le midi**

Cette année, un bus de 63 places a dû être affrété le midi pour la cantine. Les inscriptions épisodiques seront étudiées à partir du retour des fiches d'inscription que les 2 municipalités lancent régulièrement en fonction de la capacité de ce bus. La rentrée 2019 s'aggravera encore si une 6<sup>ème</sup> classe devait être créée. M le Maire est invité à élaborer avec tous les partenaires du RPI, conseils, parents et enseignants la réponse à y apporter.

### **Réfection du chemin rural devant l'atelier de coiffure.**

Réparation d'une berge endommagée par les rats musqués et nécessité de nettoyer les rives des 2 fossés envahies par de la végétation, des ronces et des branches. Un devis de 1819.20 € TTC nous a été proposé par Campagne Services, atelier d'insertion. Accepté

### **PLUI modifications retenues**

Le conseil communautaire a entériné le 25 septembre les décisions de la commission urbanisme sur les réponses aux observations recueillies lors de l'enquête publique.

Pour Recques, 2 observations seulement ont été retenues :

- 1) Léger élargissement de la zone Agricole auprès de la Ferme de M JM Douilly pour ne pas gêner toute extension agricole (au détriment de la zone N)

- 2) La bande de caravanes à Cocove ayant moins de 50 m de large va être intégrée dans la zone UC de la trame Urbaine de Cocove. Des constructions sont possibles si les propriétaires associent leurs biens et s'ils créent un chemin avec raquette de retournement.

Dans les 2 cas, les constructions envisagées devront répondre aux contraintes fixées dans le règlement du PLUI pour chacune de ces zones. Ces deux décisions ne modifient en rien nos comptes fonciers, ni ne réduisent la faible extension urbaine qui nous a été allouée.

En plus, le lieudit le Courgain a été reconnu comme une extension de la trame urbaine de Muncq créant ainsi 3 espaces non déductibles de notre quota foncier.

### **Fibre optique**

Dans moins d'un an, la fibre optique sera déployée dans toute la commune depuis une armoire implantée, Route de Zouafques, aux Riottes. L'alimentation se fera dans la plupart des cas par des câbles aériens. Ceux-ci très fragiles ne devront pas être touchés par aucune branche. Une distance de 50 cm sera imposée.

### **Fourniture de raticide**

Cette opération sera renouvelée cette année.

Distribution des appâts aux permanences mairie, à partir du **lundi 12 novembre 2018**.

### **Station d'épuration sud de la CCRA**

La CCRA prospecte pour trouver un terrain sur lequel sera implantée la nouvelle station.

## **ERRATUM**

### **Le loto du RFC aura lieu le Dimanche 11 novembre à 16 heures**

(Et non le samedi comme inscrit par erreur dans le tract que vous avez reçu)

## **COUPURE D'EAU**

Une coupure d'eau est prévue dans la nuit du mercredi 24/10 au jeudi 25/10 de 22h à 5h00 sur toutes les rues concernées par le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Hem Nord.